

2.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Duyver Corentin (coordinateur(trice)) ;Schenkelaars Joannus ;Vanpee Dominique ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <i>Au terme de cet apprentissage, l'étudiant-e doit être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les différents critères qui différencient l'incapacité de travail en assurance maladie-invalidité dans les régimes salariés et indépendants - connaître les différences de fonctions et de prérogatives entre le médecin conseil et le médecin contrôle - connaître les critères qui président à la détermination d'invalidité en assurance maladie-invalidité - pouvoir appréhender la problématique de la réinsertion professionnelle du point de vue assurantiel - connaître les notions d'incapacité totale, partielle, temporaire, définitive en droit commun et en accident de travail - connaître les notions de consolidation, d'aggravation et de révision - connaître la notion d'aide à la tierce personne - connaître la notion de prothèse - connaître le rôle joué par le sapiteur
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation hors session sous forme de QROC – QCM à livre ouvert lors du dernier cours
Méthodes d'enseignement	Présentiel Répartition du temps entre les différentes activités (6 heures cours présentiel et 3 heures en distanciel (cours 2) exceptionnellement cette année).
Contenu	<p>1 er cours :</p> <p>La notion d'incapacité et d'invalidité dans les différents systèmes d'assurance - survol</p> <p>La notion d'incapacité en accident du travail et en droit commun et les modalités pratiques de son évaluation (C Duyver)</p> <p>2ème cours :</p> <p>L'incapacité et l'invalidité en AMI dans les différents régimes (salarié, ouvrier, indépendant) et la notion de mi-temps médical + le C4 de force majeure et ses conséquences à court et à long terme sur l'incapacité (JP Schenkelaars)</p> <p>3ème cours :</p> <p>Vignettes cliniques sur l'incapacité de travail et mise en pratique en partenariat avec les médecin du travail du trajet de réintégration (JP Schenkelaars)</p> <p>L'évaluation de l'incapacité vue du praticien clinicien ou sapiteur, quels sont les critères qui président à sa description selon la "fonction" qu'il endosse. Quand recourir ou faut-il systématiquement recourir à l'avis d'un sapiteur pour conforter ses décisions quant à l'incapacité. La gestion de l'incertitude dans le choix des critères et dans les restrictions (temporaires ou définitives) imposées lors de la reprise d'un poste de travail suite à une incapacité de longue durée (D Van Pee - C Duyver) + Evaluation à livre ouvert</p>
Ressources en ligne	Moodle, Sites externes http://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/sante/medecins/incapacite-reinsertion/Pages/default.aspx#.W0cAYU1ILDc
Bibliographie	http://www.inami.fgov.be/fr/publications/Pages/infobox-medecin-generaliste.aspx#.W0cA4E1ILDc
Faculté ou entité en charge:	MDTE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine du travail	MDTR2MC	2		